



# Pestalozzi

**De la mémoire de l'Holocauste à la prévention de  
la radicalisation et des crimes contre l'humanité  
(PREV2)**

## **Les lieux de mémoire européens de la Shoah, une problématique mémorielle exploitée par le webdocumentaire**

par

**Auteur:** Aurélien Belda - France

**Editeur:** Audrey Cheynut

Dernière édition: **Décembre 2017**

*Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.*

## Les lieux de mémoire européens de la Shoah, une problématique mémorielle exploitée par le webdocumentaire

### Brève description

La problématique centrale que cette formation a l'ambition de poser consiste en la reconnaissance de l'obligation impérieuse de réfléchir à la mémoire commune que les européens partagent, parfois malgré eux. Cette mémoire s'inscrit dans des conflits qui ont opposé les peuples dans l'histoire et qui doivent être dépassés par la reconnaissance de lieux propres à transmettre une mémoire commune. Ces lieux de mémoire communs peuvent pleinement participer de l'affermissement d'une identité européenne à condition d'en connaître les implications et d'en mesurer toute la complexité. Cette formation se concentrera sur la mémoire de la Shoah en Europe mais les compétences développées pourront servir à une réflexion sur les lieux d'autres mémoires en Europe. Durant cette formation, les participants seront amenés à développer leurs connaissances des lieux de mémoire en se posant la question de leurs caractéristiques, de leurs capacités à fédérer ou à stigmatiser, de leurs liens avec la notion d'unité au sein de l'Union Européenne. Il s'agira par conséquent de participer à une transmission de valeurs et de connaissances propres à favoriser un travail de prévention des résurgences de toutes les formes de mépris, de rejet, de violence qui constituent le terreau des idéologies mortifères des totalitarismes.

Enfin, les participants seront engagés à réfléchir à une solution pédagogique de transmission de cette mémoire par la création d'un webdocumentaire. Cette formation a donc pour objectif d'amener les enseignants à utiliser ce médium numérique au sein de leurs classes pour atteindre une multiplicité de finalités civiques, pédagogiques et culturelles à travers le travail de mémoire de la Shoah.

- Les finalités civiques sont multiples : développer l'esprit critique et une attitude de vigilance active face aux possibles résurgences de l'intolérance, de la discrimination, du racisme et de l'antisémitisme. Ce projet est une éducation à la tolérance, à la fraternité, à la solidarité, donc à l'ancrage des valeurs républicaines et démocratiques qui ont été bafouées dans l'Histoire.
- Les finalités pédagogiques sont riches : tout d'abord ce projet permet d'approfondir l'étude de la Shoah, du système concentrationnaire et de la période de la collaboration. Il permet également de faire une première approche sur la question du travail de mémoire dans toutes les disciplines ciblées (Lettres, Histoire, Philosophie, Langues)

« Y a-t-il des lieux de mémoire européens ? Y réfléchir, ne serait-ce pas une contribution essentielle à la construction européenne ? Une Europe de la mémoire créatrice » (Le Goff, 1993).

## Résultats attendus :

- ✓ La reconnaissance de l'intérêt de l'apprentissage coopératif par l'expérience de ce travail
- ✓ Une réflexion sur la notion de mémoire européenne
- ✓ Une meilleure connaissance des principes et valeurs communs aux peuples européens
- ✓ La connaissance précise de la notion de lieu de mémoire
- ✓ Développer l'esprit critique et une attitude de vigilance active face aux possibles résurgences de l'intolérance, de la discrimination, du racisme et de l'antisémitisme.
- ✓ Approfondir l'étude de la Shoah et de la période de la collaboration. Permettre également une première approche sur la question du travail de mémoire.
- ✓ Comprendre l'intérêt pédagogique des nouvelles technologies
- ✓ Concevoir un webdocumentaire et maîtriser les outils techniques
- ✓ Travailler sur les modalités de publication et sur les nouveaux moyens de diffusion

## Compétences

- ✓ Valorisation de la dignité humaine et des droits de l'homme
- ✓ Ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions, visions du monde et pratiques différentes
- ✓ Respect
- ✓ Esprit civique
- ✓ Responsabilité
- ✓ Capacités d'analyse et de réflexion
- ✓ Écoute et observation
- ✓ Souplesse et adaptabilité
- ✓ Coopération
- ✓ Résolution des conflits
- ✓ Connaissance et compréhension critique du monde : droits de l'homme, culture et cultures, histoire, médias
- ✓ Connaissance et compréhension critique de la langue et de la communication

## Activités

|                                                   | <b>Durée</b>       | <b>Méthodes utilisées</b>                          |
|---------------------------------------------------|--------------------|----------------------------------------------------|
| Activité 1 – Un lieu de ma mémoire                | <b>60 minutes</b>  | Travail coopératif<br>Discussion plénière          |
| Activité 2 – Caractéristique des lieux de mémoire | <b>55 minutes</b>  | Brainstorming<br>Mindmapping<br>Travail coopératif |
| Activité 3 – Une notion problématique             | <b>55 minutes</b>  | Brainstorming<br>Travail coopératif                |
| Activité 4 -                                      | <b>55 minutes</b>  | Travail coopératif                                 |
| Activité 5 – Le webdocumentaire                   | <b>105 minutes</b> | Analyse de webdocumentaire<br>Travail de groupe    |
| Evaluation                                        | <b>20 minutes</b>  | Questionnaire                                      |

## Activité 1 : Un lieu de ma mémoire

Durée : 60 min

### Résultat attendu

- ✓ Afin de mieux saisir la notion centrale de mémoire et les implications subjectives des lieux qui sont considérés comme étant les traces à même de la transmettre, les participants sont invités à partager des éléments de leur passé. Exprimer ses propres lieux de mémoire permet d'en saisir la dimension éminemment complexe qui y est attachée.

### Compétences :

- ✓ Ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions, visions du monde et pratiques différentes
- ✓ Respect
- ✓ Capacités d'analyse et de réflexion
- ✓ Écoute et observation
- ✓ Souplesse et adaptabilité
- ✓ Coopération

### Méthodes/techniques utilisées

- ✓ Travail coopératif
- ✓ Discussion plénière

### Matériel et ressources nécessaires

- ✓ consigne de lancement d'activité (annexe 1)
- ✓ des cartes présentant des images neutres de différents lieux (annexe 2)
- ✓ Grande feuille de papier (affiche), feutres, colle ou scotch

### Dispositions pratiques

-

### Procédure

#### étape 1 (05 min)

- ✓ Répartir les participants en groupes de quatre en faisant tirer au sort des fils de couleurs différentes : chaque participant rejoint les autres membres qui auront tiré la même couleur. Choisir des fils possède une valeur symbolique puisque les participants vont devoir « tirer les fils » de leur mémoire.
- ✓ Distribuer la consigne à chaque groupe.

étape 2 (30 min)

- ✓ Choisir un lieu qui évoque un événement ou un moment de sa vie passée.
- ✓ Le présenter et raconter une histoire qui est liée au lieu puis l'expliquer aux membres de son groupe (5min par personne).
- ✓ Les membres du groupe interviennent et posent des questions.

étape 3 (15 min)

- ✓ Organiser une réflexion avec tout le groupe : Comment transmettre la mémoire de ce lieu à d'autres ? Qu'est-ce qui empêche sa transmission ? : personne d'autre ne peut le comprendre, il est inconnu, il a été détruit, il a changé d'usage...
- ✓ Sur une grande feuille, élaborer une affiche collective :
  - Inscrire les réactions des participants à l'écoute des différents récits ;
  - Déterminer les caractéristiques des lieux de mémoire personnels.

Etape 4 – Débriefing/réflexion (10 min)

- ✓ Retour sur les questions posées et debriefing pour améliorer les points qui ont posé problème ou ont été moins bien compris
- ✓ Le debriefing pourra être guidé par les questions suivantes :
  - Comment avez-vous abordé le partage de votre récit personnel ?
  - Cette activité a-t-elle changé votre approche de la notion de lieu de mémoire ?
  - Avez-vous pu exprimer complètement votre avis lors de l'activité ?
  - Que pensez-vous de la constitution d'une affiche comme support de réflexion collective ?

Conseils aux formateurs

- ✓ Prévoir des moyens d'encourager ceux qui seraient plus timides dans leur récit personnel

## Activité 2 : Les lieux de mémoire, les grandes caractéristiques

Durée : 55 min

### Résultat attendu

- ✓ En s'appuyant sur les compétences développées lors de l'activité 1, l'activité 2 a pour objectif d'établir les critères qui constituent un lieu de mémoire de la Shoah et de constater qu'il s'agit d'une notion complexe.

### Compétences

- ✓ Valorisation de la dignité humaine et des droits de l'homme
- ✓ Respect
- ✓ Esprit civique
- ✓ Capacités d'analyse et de réflexion
- ✓ Écoute et observation
- ✓ Souplesse et adaptabilité
- ✓ Coopération
- ✓ Résolution des conflits
- ✓ Connaissance et compréhension critique du monde : droits de l'homme, culture et cultures, histoire, médias
- ✓ Connaissance et compréhension critique de la langue et de la communication

### Méthodes/techniques utilisées

- ✓ Brainstorming
- ✓ Mindmapping
- ✓ Travail coopératif

### Matériel et ressources nécessaires

- ✓ Mindmap (annexe 3)
- ✓ Définition des rôles (annexe 4)

### Dispositions pratiques

-

### Procédure

#### étape 1 (05 min)

- ✓ Répartition des participants de manière aléatoire en utilisant des cartes représentant des lieux de mémoire de la Shoah (Auschwitz, le mémorial aux Juifs assassinés d'Europe de Berlin, Drancy, etc.). Tous les participants ayant la même carte se regroupent.

- ✓ Chaque membre du groupe reçoit une fonction :
  - Rapporteur (*writer*)
  - Gestion du temps (*timer*)
  - Rester dans le sujet (*encourager*)
  - Encourager la répartition de la parole (*tracer*)

étape 2 (20 min)

- ✓ Brainstorming dans les différents groupes pour aboutir à une carte mentale ayant pour centre la notion de lieu de mémoire de la Shoah.
- ✓ Le formateur pourra suggérer aux groupes de procéder par tours de table. Pour chaque étape de l'élaboration de la carte mentale, chacun prend la parole dans un ordre pré-établi afin de favoriser la participation de chacun. Les participants ont le choix entre ajouter du contenu, apporter des nuances à ce qui a déjà été proposé ou passer leur tour.

étape 3 (15 min)

- ✓ Chaque groupe présente sa carte mentale sur une affiche et l'accroche au mur.
- ✓ Un représentant de chaque groupe est chargé d'expliquer la présentation et un autre répond aux questions des participants qui passent de présentation en présentation.

étape 4 - Débriefing/réflexion (15 min)

- ✓ Les participants retournent dans leurs groupes respectifs et expliquent aux autres ce qu'ils ont appris auprès des différentes présentations
- ✓ Retour sur les questions posées et debriefing pour améliorer les points qui ont posé problème ou ont été moins bien compris :
  - Cette activité vous a-t-elle permis de mieux saisir la notion de lieu de mémoire ?
  - Si vous deviez retenir un aspect permettant de définir un lieu de mémoire de la Shoah, quel serait-il ?
  - Qu'est-ce qui fait une « bonne » carte mentale ?
  - Pensez-vous qu'il est intéressant d'exploiter l'outil de la carte mentale en classe ?
  - Quel est votre sentiment à propos de l'activité ? Qu'auriez-vous amélioré ?

Conseils aux formateurs

- ✓ Prévoir des feutres de couleur pour chaque fonction dans les groupes



## Activité 3 : Les lieux de mémoire, une notion problématique et polémique

Durée : 55 min

### Résultat attendu

- ✓ La notion de lieux de mémoire s'inscrit dans un processus complexe de reconnaissance national et international. L'activité 3 amènera les participants à en définir précisément les contours et à poser le problème d'une mémoire européenne de la Shoah.

### Compétences

- ✓ Valorisation de la dignité humaine et des droits de l'homme
- ✓ Ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions, visions du monde et pratiques différentes
- ✓ Respect
- ✓ Esprit civique
- ✓ Responsabilité
- ✓ Capacités d'analyse et de réflexion
- ✓ Écoute et observation
- ✓ Souplesse et adaptabilité
- ✓ Coopération
- ✓ Résolution des conflits
- ✓ Connaissance et compréhension critique du monde : droits de l'homme, culture et cultures, histoire, médias
- ✓ Connaissance et compréhension critique de la langue et de la communication

### Méthodes/techniques utilisées

- ✓ Lecture individuelle
- ✓ Travail coopératif

### Matériel et ressources nécessaires

- ✓ Consignes (annexe 4)
- ✓ Articles et documents (annexe 5)

### Dispositions pratiques

-

### Procédure

#### étape 1 (05 min)

- ✓ Répartition des participants en indiquant que chacun doit travailler avec des personnes avec lesquelles il n'a jamais été en groupe.

- ✓ Chaque membre du groupe reçoit une fonction :
  - Rapporteur (*writer*)
  - Gestion du temps (*timer*)
  - Rester dans le sujet (*encourager*)
  - Encourager la répartition de la parole (*tracer*)

étape 2 (30 min)

- ✓ Lecture individuelle : chaque membre du groupe prend en charge la lecture d'un texte et prend en note la réponse aux questions de la consigne.
- ✓ Brainstorming dans les différents groupes pour aboutir à une réponse rédigée aux questions de la consigne :
  - 1) Définition d'un lieu de mémoire
  - 2) Apports du lieu de mémoire à la société
  - 3) Problèmes posés par les lieux de mémoire
  - 4) Une mémoire européenne est-elle possible ? Comment la favoriser ?

étape 3 - Débriefing/réflexion (20 min)

- ✓ Les participants présentent leurs réponses aux questions à tous les participants
- ✓ Débat sur les points polémiques posés par les réponses (questions 3 et 4 essentiellement) :
  - On réfléchit aux éléments culturels et historiques qui orientent la conception de l'expression « lieu de mémoire » : Selon vous, quel facteur oriente-t-il le plus la définition d'un lieu de mémoire pour un pays ? / Quand un lieu devient-il « de mémoire » ?
  - On engage la discussion sur les difficultés qui peuvent survenir quand on souhaite aboutir à une mémoire européenne des lieux de mémoire (problématiques historiques, politiques, philosophiques culturelles, etc.) : Quelle est la proposition soutenue par le groupe retiendriez-vous afin de favoriser une mémoire européenne ? / Selon vous, imposer une définition commune à l'ensemble des états membres est-elle possible ? / Si vous prenez l'exemple d'autres opérations de normalisation à l'échelle européenne comme le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), par exemple, cela change-il votre opinion ?

Conseils aux formateurs

- ✓ Prévoir des feutres de couleur pour chaque fonction dans les groupes.

## Activité 4 : La carte et le territoire

Durée : 55 min

### Résultat attendu

- ✓ Réfléchir à la notion de lieu de mémoire de la Shoah implique nécessairement de réfléchir à l'Europe, à son territoire et aux cartes qui la représentent. Ceci amène à envisager une problématique intéressante, celle d'une identité européenne construite sur des principes et des valeurs communes. Toutefois, l'identification cartographique des lieux de mémoire que les activités précédentes ont permis de définir révèle des visions subjectives parfois difficilement conciliables. Inspirée du projet européen de recherche EuroBroadMap et son enquête sur les « Visions de l'Europe », les participants réfléchiront à une vision cartographique des lieux de la Shoah pour aboutir à une conception européenne et non plus simplement nationale de ces lieux.

### Compétences

- ✓ Ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions, visions du monde et pratiques différentes
- ✓ Respect
- ✓ Esprit civique
- ✓ Capacités d'analyse et de réflexion
- ✓ Écoute et observation
- ✓ Souplesse et adaptabilité
- ✓ Coopération
- ✓ Connaissance et compréhension critique du monde : droits de l'homme, culture et cultures, histoire, médias

### Méthodes/techniques utilisées

- ✓ Travail coopératif
- ✓ Brainstorming

### Matériel et ressources nécessaires

- ✓ Fond de carte (annexe 6)
- ✓ Tableau (annexe 7)
- ✓ Carte interactive des lieux de déportation des enfants Juifs de France : [http://tetrademap.humanum.fr/Tetrademap\\_Enfant\\_France/](http://tetrademap.humanum.fr/Tetrademap_Enfant_France/)

### Dispositions pratiques

-

### Procédure

#### étape 1 (05 min)

- ✓ Répartition des participants de manière aléatoire en utilisant des cartes représentant des pays de l'union européenne (France, Allemagne, Pologne, Italie, etc). Tous les participants

ayant la même carte se regroupent.

étape 2 (20 min)

- ✓ Chaque groupe reçoit la mission d'identifier les lieux de mémoire de la Shoah et de les placer sur le pays de leur groupe.
- ✓ Le formateur laisse les groupes s'organiser comme ils le souhaitent, afin de faciliter la participation de chacun.
- ✓ On pourra permettre aux participants d'utiliser des atlas en ligne.

étape 3 (15 min)

- ✓ Affichage des cartes pour permettre aux différents participants de regarder les productions des autres
- ✓ Échange des fonds de carte dans les différents groupes pour que chaque groupe complète les lieux de toutes les cartes.

étape 4 - Débriefing/réflexion (15 min)

- ✓ Les participants retournent dans leurs groupes respectifs et débattent sur les compléments ajoutés par les autres groupes (d'accord, pas d'accord, pourquoi ?)
- ✓ Débriefing général pour réfléchir aux problèmes suivants :
  - Quels sont les types de lieux souvent identifiés comme des lieux de mémoire ?
  - Peut-on tous les recenser et les identifier ?
  - Que retient-on généralement comme exemple de lieu de mémoire ?

Conseils aux formateurs

- ✓ Des difficultés pour placer précisément les lieux sur les cartes peuvent intervenir.

## Activité 5 : Le webdocumentaire au service de la transmission de la mémoire des lieux

Durée : 105 min

### Résultat attendu

- ✓ L'intérêt du web-documentaire réside dans son caractère hybride. La trame, l'organisation, la logique d'un documentaire historique et l'interactivité d'un site internet. Le lecteur n'est pas laissé seul face aux informations, il est invité à suivre un fil directeur, une problématique qui construit progressivement sa prise de conscience. Ainsi, dans un webdocumentaire, le lecteur n'est pas dans une situation passive, au contraire, il est au centre de la construction narrative. Il peut suivre le cheminement prévu par les concepteurs ou s'en affranchir en choisissant un fil conducteur qui lui est propre. En devenant actif il s'approprie davantage le sujet. Cette activité doit permettre à chaque participant de s'approprier la notion de webdocumentaire en confrontant sa pensée à celle des autres.

### Compétences

- ✓ Valorisation de la dignité humaine et des droits de l'homme
- ✓ Ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions, visions du monde et pratiques différentes
- ✓ Responsabilité
- ✓ Capacités d'analyse et de réflexion
- ✓ Écoute et observation
- ✓ Souplesse et adaptabilité
- ✓ Coopération
- ✓ Résolution des conflits
- ✓ Connaissance et compréhension critique du monde : droits de l'homme, culture et cultures, histoire, médias
- ✓ Connaissance et compréhension critique de la langue et de la communication
- ✓ Connaissance et compréhension critique de l'usage des nouveaux médias

### Méthodes/techniques utilisées

- ✓ Analyse de webdocumentaire
- ✓ Travail de groupe

### Matériel et ressources nécessaires

- ✓ Exemples de webdocumentaires (annexe 8)
- ✓ Logiciel de création de webdocumentaire (annexe 9)

### Dispositions pratiques

-

### Procédure

#### étape 1 (05 min)

- ✓ Répartition des participants : les groupes sont constitués de membres n'ayant pas encore travaillé ensemble durant le stage.

étape 2 (20 min)

- ✓ Chaque groupe consulte le webdocumentaire inscrit sur le document distribué à son groupe.
- ✓ Chaque groupe doit établir la structure du webdocumentaire sous forme d'arborescence en précisant les différents médias utilisés.
- ✓ Les membres du groupe réfléchissent sur les avantages et les inconvénients du webdocumentaire qu'ils ont analysé en fonction de questionnement sur :
  - La facilité de navigation
  - Les informations continues
  - La diversité des supports
  - La cohérence des parcours proposés

étape 3 (15 min)

- ✓ Présentation vidéo projetée de l'utilisation du logiciel Klint par le formateur (des solutions gratuites comme Djehouti, Scenari ou Webmedia 2 et peuvent aussi être utilisés).

étape 4 (45 min)

- ✓ Les participants sont ensuite invités à construire une trame de webdocumentaire ayant pour sujet « les lieux de mémoire de la Shoah en Europe » : chaque groupe utilise le logiciel Klynt et construit un parcours général et réfléchit aux éléments multimédias à insérer.
- ✓ On projette le résultat de chacun des groupes et un rapporteur présente les choix de son groupe
- ✓ Chaque groupe répond aux questions des participants

étape 5 - Débriefing/réflexion (20 min)

- ✓ Chaque groupe répond à la question suivante : comment utiliser le webdocumentaire en classe ?
- ✓ Réflexion générale sur les intérêts pédagogiques de l'utilisation du webdocumentaire en classe
- ✓ Réflexion sur l'intérêt particulier du webdocumentaire en matière de prévention : les participants sont amenés à envisager la diffusion numérique, la liberté de parcours, la richesse des supports audiovisuels comme autant d'atout dans la dimension de transmission de la mémoire mais aussi de la prévention de la Shoah et de la radicalisation

Conseils aux formateurs

- ✓ Prévoir une connexion internet suffisamment performante
- ✓ Le matériel informatique doit être pourvu d'un logiciel permettant la création de webdocumentaires

## Activité 6 : Evaluation et réflexion

Durée : 20 min

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Résultat attendu</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La connaissance précise de la notion de lieu de mémoire</li> <li>✓ Une meilleure connaissance des principes et valeurs communs aux peuples européens</li> <li>✓ Une réflexion sur la notion de mémoire européenne</li> <li>✓ La connaissance des caractéristiques du webdocumentaire</li> <li>✓ La maîtrise des logiciels informatiques</li> <li>✓ La reconnaissance de l'intérêt de l'apprentissage coopératif par l'expérience de ce travail</li> <li>✓ La création d'un webdocumentaire exploitant toutes les connaissances développées durant le stage</li> </ul> |
| <p>Méthodes /techniques utilisées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Questionnaire</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <p>Ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Questionnaire final (annexe 10)</li> <li>✓ Calendrier du travail demandé (un webdocumentaire fonctionnel à envoyer à tous les participants après le stage)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <p>Arrangements pratiques</p> <p>-</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <p>Procédure</p> <p>étape 1 (20 min)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La fin du stage est marquée par un bilan général des apprentissages sous la forme d'un questionnaire individuel.</li> <li>✓ Le formateur explique aux participants qu'ils devront produire un webdocumentaire personnel qui sera envoyé aux différents participants.</li> <li>✓ Le formateur conclut la session.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                          |
| <p>Conseils aux formateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Prévoir un calendrier et les moyens de transmettre le webdocumentaire.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

## Références

- COMPÉTENCES POUR UNE CULTURE DE LA DÉMOCRATIE, Vivre ensemble sur un pied d'égalité dans des sociétés démocratiques et culturellement diverses – COE
- TRANSVERSAL ATTITUDES, SKILLS AND KNOWLEDGE FOR DEMOCRACY – COE
- [http://www.coe.int/t/dg4/education/pestalozzi/Source/Documentation/Pestalozzi1\\_TeacherEducationForChange\\_EN.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/education/pestalozzi/Source/Documentation/Pestalozzi1_TeacherEducationForChange_EN.pdf)
- [http://tetrad.huma-num.fr/Tetrademap\\_Enfant\\_France/](http://tetrad.huma-num.fr/Tetrademap_Enfant_France/)



## Annexes

### Annexe 1 : Consignes activité 1

Consigne générale commune à tous les membres du groupe :

- Vous évoquerez oralement aux membres de votre groupe un lieu de votre passé qui correspond à un moment marquant de votre vie.

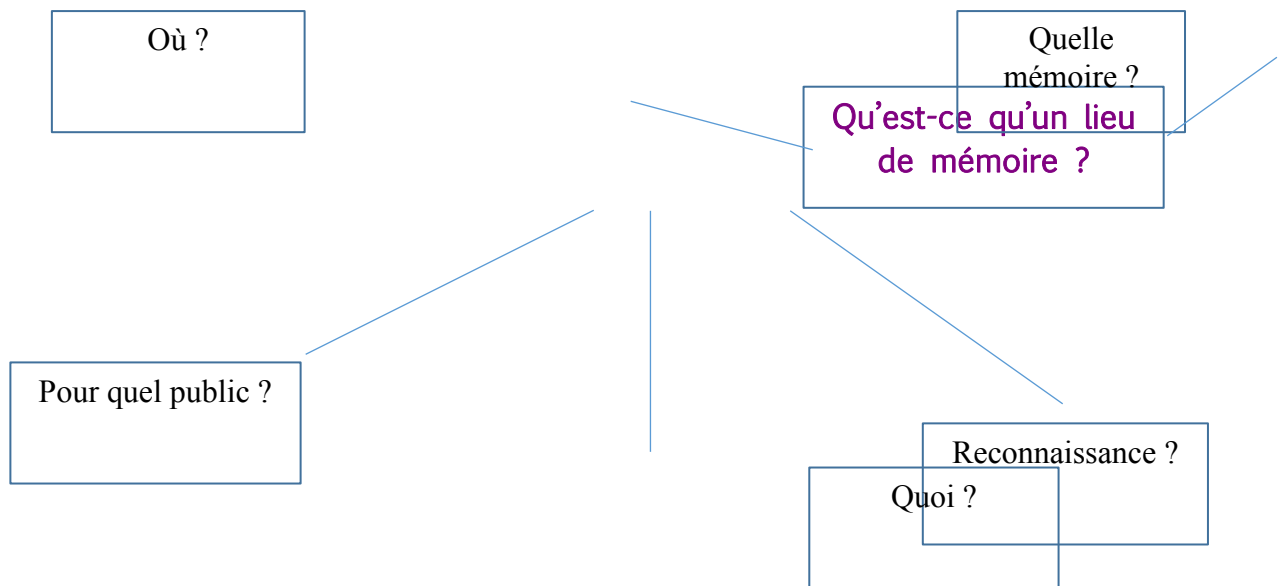
Consignes particulières (une différente pour chaque membre) :

- Les lieux évoqués existent-ils encore ?
- Connaissiez-vous les lieux évoqués ?
- Les lieux évoqués ont-ils change d'usage ou de destination ?
- Les lieux évoqués ont-ils été détruits ?

## Annexe 2 : Cartes de lieux neutres (quelques exemples)



### Annexe 3 : Carte mentale (mindmap) sur la notion de lieu de mémoire



## **Annexe 4 : Consignes activité 3**

Consigne générale commune à tous les membres du groupe :

Vous lirez l'ensemble des documents puis vous répondrez aux questions suivantes :

- 1) Définition d'un lieu de mémoire
- 2) Apports du lieu de mémoire à la société
- 3) Problèmes posés par les lieux de mémoire
- 4) Une mémoire européenne est-elle possible ? Comment la favoriser ?

## Annexe 5 : Textes pour l'activité 3

### Texte 1

Géographie des conflits. Les lieux de mémoire dans la ville en guerre : un enjeu de la pacification des territoires par Bénédicte TRATNJEK, le 31 octobre 2011, <http://www.diploweb.com/Geographie-des-conflits-Les-lieux.html>

La mémoire des lieux doit être interrogée dans ses usages belligènes par des acteurs de la déstabilisation : dans la ville de l'immédiat après-guerre, la gestion de la mémoire peut tout autant être un « outil » de la pacification qu'un « outil » de la conflictualité. C'est dans cette perspective qu'il est nécessaire d'appréhender les lieux de mémoire comme des objets sémiologiques, c'est-à-dire de prendre en compte la symbolique des lieux non pas telle que les acteurs extérieurs tentent de l'imposer, mais bien tels que les habitants « ordinaires » la perçoivent et se l'approprient. On peut élargir cette problématique du processus de (ré)conciliation des populations à la question de la reconstruction des hauts-lieux : si l'on prend, par exemple, le cas des ponts dans les villes ex-yougoslaves [11], on constate qu'il existe une non-résonance entre les intentions des acteurs de la reconstruction (imposer des géosymboles de paix) et les représentations des habitants. A Mostar, la reconstruction à l'identique de Stari Most (le « Vieux pont » qui a donné son nom à la ville) n'a pas permis de reproduire les pratiques spatiales de l'avant-guerre, les habitants préférant l'entre-soi par peur de « l'Autre ». A Mitrovica, la reconstruction par le grandiose d'un pont qui ne représentait qu'une infrastructure sommaire avant-guerre, pour en faire un monument de la réconciliation, n'a pas, non plus, permis de produire des flux dans la ville qui auraient rapproché des habitants des deux rives. C'est pourquoi, la symbolique des lieux ne peut être imposée de l'extérieur, et prendre en compte les lieux d'une mémoire qui polarisent des quartiers fortement homogénéisés permet de percevoir l'ampleur de l'efficacité [12] géographique de la guerre dans la ville, par-delà le temps des combats. Si la mémoire est effectivement conçue comme un des enjeux de la gestion du post-conflit, elle est généralement pensée au prisme des objectifs des acteurs de la pacification extérieurs, sans que les géosymboles imposés soient à coup sûr appropriés par les habitants : dès lors, la mémoire peut être (ré)activée par les acteurs aux intentionnalités belligènes, et devenir un enjeu de la poursuite du conflit par d'autres moyens que les combats. C'est une menace au processus de pacification qui devient un enjeu stratégique de premier ordre dans la gestion du post-conflit.

## Annexe 5 : Textes pour l'activité 3

### Texte 2

Les Stolpersteine, ces pavés dorés faits pour trébucher /

<http://www.slate.fr/story/118391/paves-dores-trebucher>

On en trouve plus de 56.000 à travers l'Europe.

Si vous vous êtes déjà rendu dans une ville allemande, vous avez peut-être déjà aperçu du coin de l'œil, voire trébuché sur des petits pavés dorés incrustés sur les trottoirs. Ils portent le nom de « Stolpersteine », un mot qui signifie « pierre d'achoppement » en allemand, c'est-à-dire un obstacle sur lequel on bute. Faire trébucher le passant pour l'inviter à prendre conscience de l'horreur muette dont les trottoirs qu'il arpente ont été autrefois les témoins : c'est l'idée de l'artiste allemand Gunter Demning, qui sème ces pavés aux abords des immeubles où vivaient autrefois les millions de victimes du régime nazi.

Chaque pavé retrace en quelques lignes le massacre systématique des citoyens d'origine juive, opposants politique, homosexuels, gens du voyage qui ont été arrêtés et déportés sous le troisième Reich. Au mois de mai 1996, à l'occasion d'une exposition sur le camp d'extermination d'Auschwitz, Gunter Demning a commencé à disposer ses pavés dans les rues de Berlin, en scellant illégalement 47 Stolpersteine devant les immeubles où avaient vécu des victimes de l'Holocauste, rappelle le quotidien allemand Die Tageszeitung. Dans une rue du quartier de Kreuzberg, un pavé résume ainsi le destin brisé d'une habitante : « Ici habitait – Charlotte Bernstein – Année de naissance – 1900 – Déportée – 1943 – Theresienstadt – Assassinée à Auschwitz »

Au cours des deux dernières décennies, les Stolpersteine se sont répandues comme une traînée de poudre en Allemagne et au-delà de ses frontières. On en trouve aujourd'hui plus de 56.000 à travers l'Europe, comme on peut le lire sur le site internet du projet : en Pologne, en Hongrie, en République Tchèque, aux Pays-Bas mais aussi en France —quelques communes vendéennes ont fait la démarche de commander des pavés à l'artiste à la mémoire des habitants déportés sous l'Occupation— ce qui lui vaut souvent le surnom de « plus grand mémorial décentralisé au monde », souligne le quotidien.

Une des particularités qui rend ce projet artistique et mémoriel unique en son genre est qu'il est financé de manière privée, du moins en Allemagne : ce ne sont pas les municipalités qui financent la fabrication et la pose des Stolpersteine, mais les particuliers, après avoir mené des recherches sur ceux qui habitaient ou travaillaient autrefois dans l'immeuble où ils résident. La pose d'un pavé à la mémoire d'une personne déportée devant le lieu où elle résidait autrefois coûte 120 euros.

## Annexe 5 : Textes pour l'activité 3

### Texte 3

**RAPPORT D'INFORMATION de l'Assemblée Nationale en application de l'article 145 du Règlement AU NOM DE LA MISSION D'INFORMATION SUR LES QUESTIONS MÉMORIELLES** - [http://ecehg.ens-lyon.fr/ECEHG/pdf/rapport\\_assemblee\\_memoire.pdf](http://ecehg.ens-lyon.fr/ECEHG/pdf/rapport_assemblee_memoire.pdf)

La commémoration ne suffit pas à régler le rapport parfois tumultueux des Français à leur passé. Une date peut exprimer notre foi dans l'affirmation des valeurs républicaines, mais elle ne peut suffire à régler tous les problèmes que posent la compréhension du passé et l'accomplissement du devoir de mémoire. Il existe une réponse à la double exigence de l'invitation à se souvenir pour en tirer des principes d'action, et de l'appréhension objective de notre histoire. M. Jacques Toubon a estimé devant la mission que cette réponse, plus que la commémoration, passe par « l'institution culturelle et éducative à vocation scientifique », c'est-à-dire le musée ou le mémorial, en évoquant à ce propos l'exemple du Musée régional de la Liberté de l'Ohio, qui traite de l'esclavage, mais aussi de toutes les questions de liberté et d'oppression, et celui de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, dont il préside le Conseil d'orientation (1). C'est effectivement cette double vocation – rappeler et expliquer – qui fait la force des musées et des mémoriaux.

### Rappeler

Musées et mémoriaux sont des lieux de « provocation de la mémoire » (2). Ce sont autant de portes d'entrée pour l'accomplissement du devoir de mémoire. M. Jacques Chaban-Delmas mit parfaitement en lumière les raisons essentielles qui conduisent à soutenir la création de telles institutions lors de son inauguration du centre d'Histoire de la résistance et de la déportation à Lyon en 1992 : « La première est que nous devons bien cela à nos morts qui ne sont pas tout à fait morts aussi longtemps qu'une pensée fraternelle viendra réchauffer leurs ombres. La deuxième est que la société de notre temps a précisément besoin de ces valeurs-là pour trouver la force de croire (...) [La troisième est] qu'il s'agit d'un combat actuel, ne cédon pas à la tentation confortable d'imaginer que le temps a exorcisé le cauchemar nazi... ».

Ces lieux sont souvent ceux de la mémoire de la France combattante ou de la Shoah. Ils évoquent des aspects de l'histoire qui ne doivent pas être oubliés sous prétexte que nous vivons dans un pays en paix depuis soixante ans. En effet, le souvenir du sacrifice consenti par nos soldats et les idéaux de paix et de fraternité qui animèrent la Résistance doivent rester présents dans l'esprit des Français.

Musées et mémoriaux assurent ainsi un maillage mémoriel du territoire, qui est particulièrement dense pour ce qui est du souvenir de la Seconde Guerre mondiale. Celle-ci a généré en effet de multiples « lieux de mémoire », qui vont des villages-martyrs aux musées de la résistance et de la déportation. On compte ainsi plus de 200 musées des guerres contemporaines, qui couvrent la période allant de la guerre de 1870 (maison de la Dernière Cartouche à Bazeilles ouverte en 1890) aux guerres de décolonisation. Une centaine d'entre eux sont liés à un seul conflit, tandis que les autres sont des musées d'histoire locale, d'histoire militaire ou centrés sur une personnalité ; 80 % de ces musées sont consacrés à la Seconde Guerre mondiale (3).

Leur émergence, tout comme celle des mémoriaux, est liée au rôle croissant des collectivités locales, parfois aidées financièrement par l'État, dans l'animation d'une politique mémorielle destinée à entretenir le souvenir d'une figure historique locale ou la place d'un lieu particulier dans un processus historique plus large. La participation active de l'échelon local à la construction de ces sites ou de ces institutions culturelles est devenue une donnée structurelle de ce type d'initiative. Par ailleurs, la période récente a été marquée par la réalisation de grands projets : Mémorial de Caen « Cité pour l'histoire de la paix » (1988), Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon (1992), Historial de la Grande Guerre de Péronne (1992), Mémorial de la résistance du Vercors (1994), centre de la Mémoire d'Oradour-sur-Glane (1999), Historial de Gaulle inauguré le 22 février 2008 à l'Hôtel national des Invalides, création prochaine de la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc, prévue par la loi du 24 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés, etc.

A cela il faut ajouter la rénovation, en cours, des quatre hauts lieux de mémoire placés sous la responsabilité directe de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la défense : le Mont-Valérien, dont la mise en valeur s'achèvera en 2009, le Mémorial des guerres d'Indochine de Fréjus, le Mémorial du Débarquement allié au Mont-Faron et le camp du Struthof, où se trouve le Centre européen du résistant déporté.

### Expliquer

Les musées et mémoriaux doivent aussi participer à l'éducation à l'histoire. S'ils doivent contribuer à la reconnaissance de ce qui a été un acte héroïque ou une souffrance indicible, leur objet est aussi de faire connaître. Ce double objectif est, par exemple, celui du mémorial du Martyr juif inconnu, inauguré en 1962, qui, grâce à la volonté du fondateur du Centre de documentation juive contemporaine créé à Grenoble en avril 1943 par Isaac Schneersohn, rassemble dans un même lieu une bibliothèque, un centre d'archives et un mémorial, lieu qui fût longtemps unique en son genre, puisqu'il a précédé le Yad Vashem d'Israël, et préfigure l'organisation de grands mémoriaux, de l'Historial de Péronne au Mémorial de l'Holocauste de Washington. De même, le musée-mémorial d'Izieu, dans l'Ain, où 44 enfants juifs, leur directeur et leurs enseignants furent arrêtés par la Gestapo de Klaus Barbie, inauguré en 1994, a pour thème le sort des enfants d'Izieu et le crime contre l'humanité.

(1) Table ronde du 30 septembre 2008.

(2) Expression de Freddy Raphaël citée par Serge Boursier, « L'évènement, la mémoire, la politique et le musée », in « Musées de guerre et mémoriaux », op. cit.

(3) « L'intervention de l'État dans les musées des guerres contemporaines », op. cit.



## Annexe 5 : Textes pour l'activité 3

### Texte 4

Des sites sans visiteurs : les mémoriaux du camp de Salaspils et de la forêt de Bikernieki en Lettonie, Fabrice VIRGILI - Les Cahiers Irice, Sous la direction d'Annette Wieviorka et de Piotr Cywinski

Le futur d'Auschwitz Actes de la journée d'études du 11 mai 2010 Université Paris-I Panthéon-Sorbonne en partenariat avec la Commission « Mémoire et transmission » de la Fondation pour la mémoire de la Shoah

<https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-irice-2011-1-page-101.htm>

Ceux qui se rendent aujourd'hui à Auschwitz, au-delà de ce qu'ils peuvent ressentir ou apprendre, constatent aussi qu'ils sont loin d'être les seuls à visiter ce symbole de l'extermination nazie. L'évolution du nombre de visiteurs confirme le caractère exceptionnel pris par ce site. En dix ans le nombre de visites annuelles est passé de 500 000 à 1 300 000. Dans le même temps, d'autres lieux connus de l'univers concentrationnaire ont vu leur fréquentation stagner, tout en demeurant au-dessus de plusieurs dizaines de milliers de visiteurs (jusqu'à 400 000 pour Sachsenhausen au nord de Berlin). À l'inverse, d'autres sites se visitent seuls ou presque, à l'image de deux mémoriaux proches de Riga en Lettonie, le mémorial de Salaspils et celui de la forêt de Bikernieki

## Annexe 5 : Textes pour l'activité 3

### Texte 5

Le futur d'Auschwitz, Annette WIEVIORKA, Les Cahiers Irice, Sous la direction d'Annette Wieviorka et de Piotr Cywinski Le futur d'Auschwitz Actes de la journée d'études du 11 mai 2010 Université Paris-I Panthéon-Sorbonne en partenariat avec la Commission « Mémoire et transmission » de la Fondation pour la mémoire de la Shoah

<https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-irice-2011-1-page-9.htm>

Parmi ces anciens camps, l'Auschwitz d'aujourd'hui est-il un site de mémoire ou un musée ? Ces termes ne conviennent pas. Qu'est-ce qu'un site de mémoire ? C'est une question que je me suis posée il y a 3 ans et demi. Quant au terme de musée, il est inclus dans l'intitulé de ma fonction. Je suis directeur de musée, mais ce musée n'a pas une muséologie habituelle des musées. Nous ne disposons pas de termes qui pourraient nous aider à comprendre le site d'Auschwitz-Birkenau, à exprimer toute une gamme d'expériences liées à un endroit tel qu'Auschwitz. Dans l'imagination d'après-guerre, le terme de musée était probablement le plus proche de ce que les gens imaginaient pour que ce site soit conservé. Dans un musée, il y a un département des collections. Mais que signifie une collection pour un tel musée ? Encore une fois, il n'y a pas de mot qui convienne, pas de terme dans notre culture normale, dans un quotidien normal, pour un site anormal, fondé sur une histoire anormale.

Suivant les approches, la perspective change selon que l'on considère Auschwitz-Birkenau comme un site historique, comme un cimetière ou un sanctuaire, comme une institution culturelle ou un centre d'éducation. Certaines perspectives peuvent même déranger. Celui pour qui cet endroit est un sanctuaire peut être agacé par la dimension éducative ; d'autres personnes qui se rendent à Auschwitz dans un cadre strictement éducatif peuvent être dérangées par d'autres perspectives qui se rencontrent sur place.

Une partie des anciens camps que nous trouvons dans la Pologne actuelle ont été démantelés avant l'arrivée des Soviétiques et leur existence n'est rappelée que par des mémoriaux situés aujourd'hui dans des forêts ou des espaces plus ou moins urbanisés. Ces monuments ont été construits à différentes périodes. Ailleurs, des camps ont partiellement survécu jusqu'à la Libération, parfois en très bon état. De nombreux camps ont servi ensuite au NKVD ou à d'autres services soviétiques ou communistes. Dès la fin de la guerre s'est posée la grande question : « que faire de ces endroits ? ». Cette discussion concernant Auschwitz a duré un an et demi. On peut en prendre la mesure en consultant la presse de l'époque. Il est intéressant de constater que ce sont essentiellement des survivants d'Auschwitz qui se sont alors exprimés, ceux qui n'ont pas fait cette expérience n'ont pas vraiment participé à cette discussion. Dans un premier temps, des Polonais juifs s'expriment, mais plus on s'éloigne de la Seconde Guerre mondiale, plus on approche de la fin de 1946, moins ils sont nombreux, en raison des départs massifs de Juifs. Il aurait été possible de tout garder. Mais rien que pour la zone d'intérêt d'Auschwitz 1 et de Birkenau, cela fait 40 km<sup>2</sup>, sans parler de l'énorme Union Werke, sans parler des quelque quarante sous-camps. Finalement la décision a été prise de garder Auschwitz 1 et Birkenau Ces deux ensembles ont été jugées suffisantes pour raconter toute l'histoire. Ils ont servi de pars pro toto. Cela fait quand même presque 200 hectares et cela crée aujourd'hui des problèmes énormes. Si l'on avait conservé davantage de lieux, l'état actuel de ce qui subsiste serait encore pire.

## Annexe 5 : Textes pour l'activité 3

### Texte 6

L'aura des ruines d'Oradour, Jean-Jacques FOUCHÉ, Les Cahiers Irice, Sous la direction d'Annette Wieviorka et de Piotr Cywinski Le futur d'Auschwitz Actes de la journée d'études du 11 mai 2010 Université Paris-I Panthéon-Sorbonne en partenariat avec la Commission « Mémoire et transmission » de la Fondation pour la mémoire de la Shoah

<https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-irice-2011-1-page-63.htm>

Les ruines « sont la visibilité des sociétés en temps de détresse » écrivait Walter Benjamin en 1940 dans la neuvième thèse « Sur le concept d'histoire ». Cette indication permet de réfléchir à la situation des ruines conservées à Oradour-sur-Glane. Auraient-elles été conservées pour signifier la détresse de la victime innocente ? Il semble que ce soit la principale leçon retenue par les visiteurs. Est-ce que les ruines racontent quelque chose ? Seraient-elles « parlantes » comme on le croit et le répète souvent ? À l'évidence non, elles sont muettes et ne disent rien de l'événement qui les fit devenir ruines. Ce sont les récits des témoins qui, par la multiplication des anecdotes sur les habitants et des informations sur l'agression, construisent le discours qui leur est attribué. [...]

Cette aura, transférée sur les ruines, attire des visiteurs. Ils disposent d'un « savoir », un bagage culturel construit à partir de publications et des images ou encore de rumeurs dont la présence des ruines constitue la preuve. Le site avec ses ruines atteste la véracité des récits des témoins.

En dépit des détériorations des intempéries et des transformations dues aux travaux d'entretien ou encore à la muséographie, les ruines d'Oradour restent un espace dédié à l'émotion. Telle était la demande, formulée en octobre 1944, par le conservateur des ruines et le Comité officiel du souvenir. L'émotion rapproche le visiteur des victimes. Elle provoque un attachement et déclenche une adhésion. Le visiteur prend en pitié les « victimes innocentes » et en particulier les enfants dont il effleure du doigt le nom et plus encore l'âge sur les plaques à l'intérieur du « monument de l'État »<sup>9</sup>. L'émotion ressentie par la vision des ruines, parfois jusqu'à des épisodes de paroxysme fusionnel, accroît les phénomènes d'identification. La mémoire, construite à partir d'émouvants récits de témoins et mise en forme dans des publications, s'oppose alors à la critique historique.

Comme l'avaient compris les membres du Comité officiel en 1944, le récit du massacre devait être maîtrisé pour accompagner l'émotion des visiteurs, qualifiés de « pèlerins », dans des ruines aménagées.

La fonction des ruines est d'attester l'existence de l'événement. Elles sont là, simplement présentes. Les récits, des témoins d'abord puis des historiens ensuite, exposent l'événement qui transforma un village en une ruine.

Suite au verdict du procès en 1953 et à la loi d'amnistie en faveur des « malgré nous », l'association des familles des victimes, en signe de protestation, refusa de placer les

ces cendres des morts dans le monument construit par les pouvoirs publics ; elle édifia, dans le cimetière communal, son propre monument « le tombeau des martyrs » devenu le centre des commémorations et cérémonies officielles.

Conséquence de décennies d'interventions pour la conservation des ruines, la sécurité des visiteurs et leur information, les ruines ont perdu leur authenticité. Les responsables du site ont dû concilier conservation, sécurité et information des visiteurs. Ainsi des murs ont été démontés puis remontés pour éviter qu'ils ne s'affaissent. Pour restreindre les déplacements à l'intérieur des maisons, des portes ont été obstruées à mi-hauteur par des murets en pierres modifiant la lisibilité des façades. Des cartouches, en forme d'ardoises d'écoliers, ont été disposés à même les murs des maisons pour indiquer les métiers –charron, gantier, puisatier... – des habitants, faisant du site un écomusée de la vie rurale limousine. Conséquence de ces traitements, les ruines d'Oradour ne sont plus celles, vues avec stupéfaction, par des parents cherchant leurs enfants...

Il ne pouvait pas en être autrement. Dès octobre 1944, après avoir assisté à la première réunion du Comité officiel du souvenir, un architecte des Bâtiments de France écrivait au ministre des Beaux-Arts qu'il serait impossible de conserver les ruines d'Oradour. Il avait lui-même constaté les effets dévastateurs des intempéries et vu des pans de murs s'écrouler ; mais il n'en concluait pas moins sur la nécessité de les conserver, c'était un impératif politique.

Toutes les restaurations transforment ce qu'elles tentent de préserver. S'agissant d'une œuvre d'art, le restaurateur choisit de restituer un état antérieur de l'œuvre qu'il restaure. Dans le cas d'une ruine, un tel choix est impossible sans reconstruire ; on ne peut jamais revenir à un état antérieur, la dégradation est inéluctable et irréversible.

La perte de l'authenticité sera-t-elle suppléée par l'esthétique, comme le prévoyait Walter Benjamin ? Les interventions les plus récentes pour la conservation des ruines d'Oradour semblent aller dans le sens d'une « esthétisation » d'un parcours destiné à susciter l'émotion des visiteurs.

## Annexe 5 : Textes pour l'activité 3

### Texte 7

*La Nouvelle Histoire*, sous la direction de J. Le Goff, Retz, 1978, p. 401

[http://www.persee.fr/doc/roman\\_0048-8593\\_1989\\_num\\_19\\_63\\_5570](http://www.persee.fr/doc/roman_0048-8593_1989_num_19_63_5570)

« Il s'agirait de partir des lieux, au sens précis du terme, où une société quelle qu'elle soit, nation, famille, ethnie, parti, consigne volontairement ses souvenirs ou les retrouve comme une partie nécessaire de sa personnalité : lieux topographiques, comme les archives, les bibliothèques et les musées ; lieux monumentaux, comme les cimetières ou les architectures ; lieux symboliques, comme les commémorations, les pèlerinages, les anniversaires ou les emblèmes ; lieux fonctionnels, comme les manuels, les autobiographies ou les associations : ces mémoriaux ont leur histoire. Mais faire cette histoire amène vite à renverser le sens du mot pour en appeler de la mémoire des lieux aux vrais lieux de mémoire : Etats, milieux sociaux et politiques, communautés d'expériences historiques ou de générations amenées à constituer leurs archives en fonction des usages différents de la mémoire ».

## Annexe 5 : Textes pour l'activité 3

### Texte 8

Tourisme noir ou tourisme mémoriel: que faut-il voir? Par Géraud Bosman-Delzons

Publié le 10-08-2013 Modifié le 11-08-2013 - <http://www.rfi.fr/general/20130810-tourisme-noir-tourisme-memoriel-guerre-macabre-fukushima-concordia-katrina-tchernobyl-auschwitz-genocide-rwanda>

Le tourisme de mémoire est une véritable industrie. Il concerne près de 20 millions de personnes chaque année dans le monde. Généralement associé aux plus grandes tragédies de l'histoire de l'humanité, il revêt de multiples réalités et la frontière est souvent tenue entre le tourisme de catastrophe et celui où le devoir de mémoire est cultivé.

Au matin du 25 décembre 1989, Nicolae Ceausescu et sa femme Elena sont fusillés après un procès expéditif d'une heure dans la caserne militaire de Targoviste. L'exécution met un terme à un quart de siècle de dictature communiste en Roumanie.

Dans quelques jours, le mur au pied duquel le couple est tombé sera ouvert au public. Et aux crépitements des flashes. « Les visiteurs pourront voir le mur où ont été fusillés les époux Ceausescu », a indiqué à l'agence de presse locale Mediafax le directeur du complexe muséal de Targoviste, Ovidiu Carstina. « L'intérieur du bâtiment a été repeint dans les mêmes couleurs que celles de 1989, le mobilier sera également identique. Nous sommes en train d'aménager la pièce où a été improvisé le procès mais aussi la chambre où les Ceausescu ont passé leur dernière nuit. »

L'ouverture au public de cette ancienne caserne a été décidée à la suite de demandes de groupes de touristes étrangers, ont expliqué les autorités locales.

Pour la Roumanie, le site de Tergoviste est donc en passe de devenir un lieu à valeur historico-touristique ajoutée. Mercantiliste ou mémorielle ? Tourisme macabre ou à visée éducative ? Tergoviste semble à la croisée des chemins.

#### L'industrie du tourisme macabre

Le tourisme « noir », ou morbide, fait florès depuis le milieu des années 2000. Les catastrophes naturelles ont été les premiers viviers à touristes. Dès 2005 et jusqu'à aujourd'hui, des « Katrina tours » promènent les touristes dans les villages laminés de la Nouvelle-Orléans.

Au Japon, près de 18 000 personnes ont perdu la vie dans la catastrophe de Fukushima, en mars 2010. Aujourd'hui, « Tsunamiland » est devenu l'exemple emblématique de ce tourisme macabre, malgré les risques de contamination. La même année, la ville de Pripiat, à côté de l'ancienne centrale nucléaire de Tchernobyl, avait elle aussi connu semblable reconversion. Et en Italie, le Costa Concordia qui, depuis son naufrage le 13 janvier 2012, gît près des rochers de l'île du Giglio, ne repose pas vraiment en paix. A dix euros le tour de l'épave, les vacanciers n'hésitent pas à aller jeter un coup d'œil.

Partout dans le monde, de nombreux tours-opérateurs ont suivi le filon. C'est le cas de l'agence britannique Disaster Tourism qui s'adresse à ceux qui ont « épuisé leur forfait de vacances banales ». « Nous comprenons que ce concept ne convienne pas à tout le monde, mais nous répondons à une demande existante » de ceux qui veulent « se confronter aux plus grands désastres mondiaux », précise-t-on sur le site.

En 2006, le prestigieux World Press Photo récompense une photo prise au lendemain du cessez-le-feu entre Israël et le Hezbollah libanais. Elle montre une voiture de luxe pilotée par des touristes locaux, sillonner les décombres de la banlieue sud de Beyrouth, ravagée après un mois de bombardements intensifs. Le choix du jury n'avait pas suscité un enthousiasme universel.

#### Tourisme de guerre

Lorsque l'homme est entièrement responsable du drame – attentats, guerre, génocide –, le sujet est un peu plus sensible. Lieux de mémoire et opportunisme économique font-ils bon ménage ? A New-York, douze ans après les attentats du 11-Septembre, le débat n'est pas encore tranché, mais le profit ne connaît pas d'obstacle à son développement. Le site de Ground Zero où s'élevaient les tours du World Trade Center est devenu une attraction touristique, visitée, en 2011, par près de 4,5 millions de personnes.

Aujourd'hui poussé à l'extrême, le tourisme morbide devient une véritable villégiature de guerre. A l'image de ce touriste japonais, camionneur de métier, venu tuer... l'ennui sur les lignes de front syriennes. A 45 ans, Toshifumi Fujimoto avait besoin d'un « pic d'adrénaline ». Il ne craint pas les tireurs embusqués : « Je n'ai pas peur qu'ils me tirent dessus ou me tuent. Je suis un mélange de samouraï et de kamikaze. » Un phénomène encore isolé, mais qui fera sans doute des émules.

Enfin, de l'immeuble toulousain où Mohammed Merah était retranché à la portion de route de Chevaline (Haute-Savoie) où fut perpétrée la tuerie éponyme, les faits-divers ne pouvaient

échapper au tourisme voyeur. Quant à la « maison de l'horreur » à Cleveland, aux Etats-Unis, elle ne pourra pas faire l'objet d'une glauque attention puisqu'elle a été rasée jeudi 8 août 2013. Pourtant, même anéantie, il est à parier que l'espace qu'elle occupait recevra la visite de nombreux touristes avides de frissons à bon compte.

#### Tourisme mémoriel

Au-delà de l'intérêt mercantile, la question se pose de l'objectif recherché, tant par les institutions qui promeuvent ce genre touristique que par les visiteurs eux-mêmes, et les raisons qui les poussent à explorer ces funestes endroits.

Car, si le voyeurisme fraye souvent avec le tourisme noir, ce dernier est tout autant associé au fondamental devoir de mémoire, qu'il relève d'une démarche individuelle ou bien collective. Or, les lieux de mémoires consacrés aux génocides, de Kigali à Auschwitz, sont devenus eux aussi, une proie facile pour les tours-opérateurs peu scrupuleux. Ainsi, les Gorillas Tours, comme bien d'autres, vous invitent à un « tour du génocide rwandais ». Au Cambodge, la prison S-21 ou Tuol Seng, dans laquelle près de 15 000 personnes ont été torturées et exécutées, figure en gras dans tous les guides de voyages.

Aussi, renvoyant à liberté de conscience de chaque individu en qui sommeille un touriste, la question éthique de visiter de tels lieux - comment, pourquoi, dans quelles conditions - a-t-elle été posée. En 2011, le philosophe Alain Finkielkraut déplorait dans *Télérama* que le camp d'extermination nazi d'Auschwitz-Birkenau soit devenu « le Djerba du malheur », un lieu où le tourisme de masse vient brouiller le message originel, celui du souvenir : « On ne peut aujourd'hui sacraliser Auschwitz sans profaner Auschwitz [...] Seulement, à partir du moment où on érige Auschwitz en temple de la mémoire, on en fait une destination touristique [...] Nous sommes des proies consentantes de la grande malédiction touristique. Et c'est terrible, parce qu'il n'y a pas de coupable [...] Je me dis qu'honorer les morts, respecter ces lieux, c'est aujourd'hui ne plus s'y rendre. Je suis sceptique sur la valeur pédagogique des voyages à Auschwitz pour les jeunes générations. »

## Annexe 6 : La carte et le territoire (fond de carte Europe)





**Annexe 7 : tableau à remplir****Allemagne**

| Nom du lieu | Type de lieu | Construit avant ou après<br>1939 | Encore existant ? |
|-------------|--------------|----------------------------------|-------------------|
|             |              |                                  |                   |
|             |              |                                  |                   |

**France**

| Nom du lieu | Type de lieu | Construit avant ou après<br>1939 | Encore existant ? |
|-------------|--------------|----------------------------------|-------------------|
|             |              |                                  |                   |
|             |              |                                  |                   |

**Italie**

| Nom du lieu | Type de lieu | Construit avant ou après<br>1939 | Encore existant ? |
|-------------|--------------|----------------------------------|-------------------|
|             |              |                                  |                   |
|             |              |                                  |                   |

**Pologne**

| Nom du lieu | Type de lieu | Construit avant ou après<br>1939 | Encore existant ? |
|-------------|--------------|----------------------------------|-------------------|
|             |              |                                  |                   |
|             |              |                                  |                   |

## Annexe 8 : Exemples de webdocumentaires

Liste des webdocumentaires à explorer :

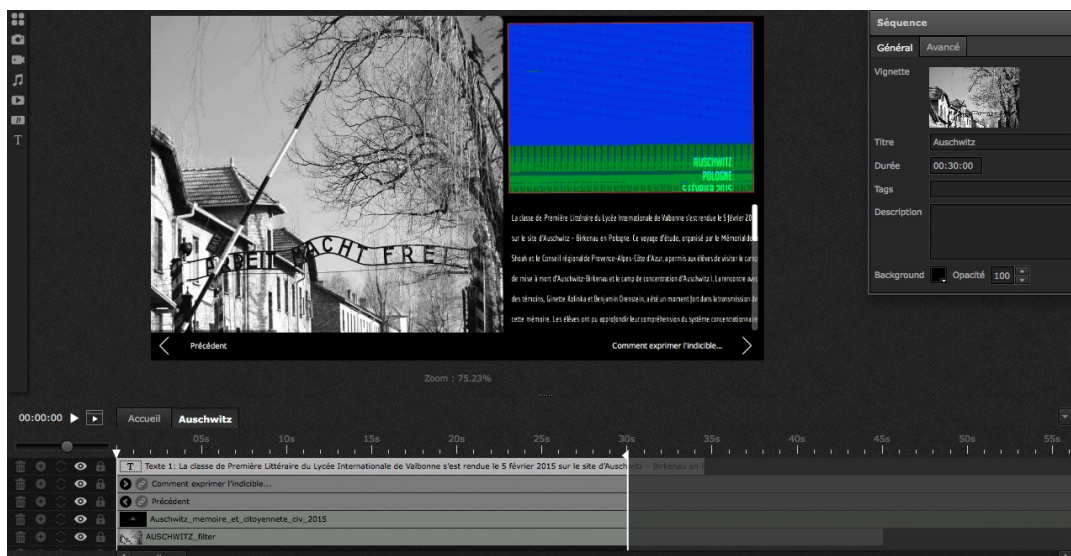
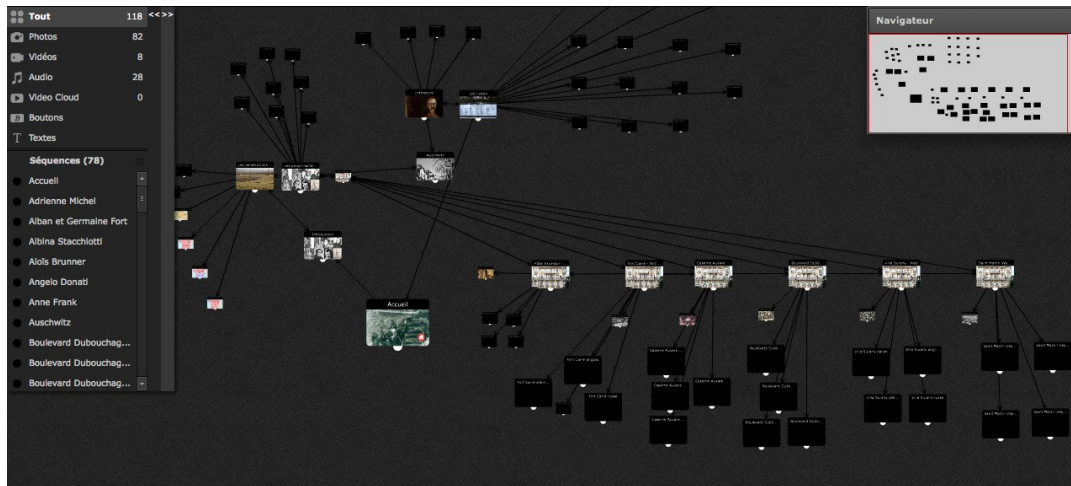
G1 : <https://www.reseau-canope.fr/les-2-albums-auschwitz/>

G2 : [http://www.lamontagne.fr/paget/gf/webdocumentaire-14\\_18-en-auvergne-et-limousin.html](http://www.lamontagne.fr/paget/gf/webdocumentaire-14_18-en-auvergne-et-limousin.html)

G3 : <http://www.700000.fr/>

G4 : <http://www.voyagesenresistances.fr/>

## Annexe 9 : Utilisation du logiciel de création de webdocumentaire



**Annexe 10 : Questionnaire final**

| Activités                                                                                         | Évaluation<br>de 1 à 5 | Éléments positifs | Éléments à améliorer | Compétences<br>développées |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-------------------|----------------------|----------------------------|
| Activité 1 - Un lieu<br>de ma mémoire                                                             |                        |                   |                      |                            |
| Activité 2 - Les<br>lieux de mémoire,<br>les grandes<br>caractéristiques                          |                        |                   |                      |                            |
| Activité 3 - Les<br>lieux de mémoire,<br>une notion<br>problématique et<br>polémique              |                        |                   |                      |                            |
| Activité 4 - La<br>carte et le territoire                                                         |                        |                   |                      |                            |
| Activité 5 - Le<br>webdocumentaire<br>au service de la<br>transmission de la<br>mémoire des lieux |                        |                   |                      |                            |
| Evaluation et bilan<br>d'impact                                                                   |                        |                   |                      |                            |

Liste des compétences à placer dans le tableau :

- ✓ Valorisation de la dignité humaine et des droits de l'homme
- ✓ Ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions, visions du monde et pratiques différentes
- ✓ Respect
- ✓ Esprit civique
- ✓ Responsabilité
- ✓ Capacités d'analyse et de réflexion
- ✓ Écoute et observation
- ✓ Souplesse et adaptabilité
- ✓ Coopération
- ✓ Résolution des conflits
- ✓ Connaissance et compréhension critique du monde : droits de l'homme, culture et cultures, histoire, médias
- ✓ Connaissance et compréhension critique de la langue et de la communication

- Quelle activité avez-vous le plus appréciée ? Pourquoi ? :

---

---

---

---

- Pensez-vous que vous réinvestirez votre connaissance du travail coopératif ? :

---

---

---

---

- Quelles difficultés pensez-vous rencontrer dans l'application de cette approche pédagogique auprès de vos élèves ?

---

---

---

---